



## Instakleen

### SECTION 1: IDENTIFICATION

|                                       |                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Identificateur du produit</b>      | Instakleen                                                                                                                                                                                         |
| <b>Autres moyens d'identification</b> | Numéro de code 644                                                                                                                                                                                 |
| <b>Usage recommandé</b>               | Entretien du plancher.                                                                                                                                                                             |
| <b>Restrictions d'utilisation</b>     | Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.                                                                                                                           |
| <b>Fabricant</b>                      | Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832                                                                              |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence</b>  | Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30.<br>CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses. |
| <b>Numéro de la FDS</b>               | 0561                                                                                                                                                                                               |

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B

#### Éléments d'étiquetage



Attention

Peut être nocif si avalé.

Peut causer une irritation de la peau ou des yeux.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique                                                              | Numéro de CAS | %       | Autres identificateurs | Autres noms |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------|---------|------------------------|-------------|
| Isopropyl Alcohol                                                         | 67-63-0       | 0.5-2.0 |                        |             |
| Alcohols, C12-14-secondary, ethoxylated, liquids                          | 84133-50-6    | 1-5     |                        |             |
| Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-alkyldimethyl, chlorides     | 68391-01-5    | 0.5-2.0 |                        |             |
| Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl[(ethylphenyl)methyl]dimethyl, | 68956-79-6    | 0.5-2.0 |                        |             |

Identificateur du produit : Instakleen - Ver. 1  
Date de préparation : le 29 septembre, 2020  
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0561

Page 01 de 07

|           |  |  |  |  |
|-----------|--|--|--|--|
| chlorides |  |  |  |  |
|-----------|--|--|--|--|

## Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à grande eau ou se doucher.

Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

En cas d'ingestion, contacter un médecin ou un centre anti-poison.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut être nocif si avalé.

Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des gants de protection et une protection oculaire par mesure de précaution.

### Précautions relatives à l'environnement

De grandes quantités de matière concentrée doivent être contenus avec un absorbant approprié puis disposés avec conformément aux réglementations locales ou fédérales.

Identificateur du produit : Instakleen - Ver. 1

FDS No. : 0561

Date de préparation : le 29 septembre, 2020

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 02 de 07

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas ingérer.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Laver les résidus du produit avec beaucoup d'eau.

Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

| Nom chimique                                                                        | ACGIH TLV® |          | OSHA PEL |          | AIHA WEEL |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------|----------|----------|-----------|-----|
|                                                                                     | TWA        | STEL     | TWA      | Ceiling  | 8-hr TWA  | TWA |
| Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-alkyldimethyl, chlorides               |            | 1000 ppm | 1000 ppm |          |           |     |
| Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl[(ethylphenyl)methyl]dimethyl, chlorides |            | 1000 ppm |          | 1000 ppm |           |     |
| Isopropyl Alcohol                                                                   | 200 ppm    | 400 ppm  |          |          |           |     |

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection en cas de contact ne sont pas évitables.

#### Protection de la peau

Laver les résidus du produit avec beaucoup d'eau.

#### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

|                                      |                                                     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Apparence                            | Liquide jaune claire.                               |
| Odeur                                | De citron                                           |
| Seuil olfactif                       | Pas disponible                                      |
| pH                                   | ~ 6.5                                               |
| Point de fusion/Point de congélation | Pas disponible (fusion); 0 °C (32 °F) (congélation) |
| Point d'ébullition/Point initial     | 100 °C                                              |
| Plage d'ébullition                   | Pas disponible                                      |

Identificateur du produit : Instakleen - Ver. 1  
Date de préparation : le 29 septembre, 2020  
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0561

Page 03 de 07

|                                                                            |                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Point d'éclair</b>                                                      | Sans objet                                                   |
| <b>Taux d'évaporation</b>                                                  | Pas disponible                                               |
| <b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>                                     | Pas disponible                                               |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b> | Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)     |
| <b>Tension de vapeur</b>                                                   | Pas disponible                                               |
| <b>Densité de vapeur</b>                                                   | Pas disponible                                               |
| <b>Densité relative (eau = 1)</b>                                          | Pas disponible                                               |
| <b>Solubilité</b>                                                          | Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides) |
| <b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>                                | Pas disponible                                               |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>                                     | Pas disponible                                               |
| <b>Température de décomposition</b>                                        | Pas disponible                                               |
| <b>Viscosité</b>                                                           | Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)     |

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

### Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

### Toxicité aiguë

| Nom chimique                                     | CL50 | DL50 (orale)       | DL50 (cutanée)       |
|--------------------------------------------------|------|--------------------|----------------------|
| Alcohols, C12-14-secondary, ethoxylated, liquids |      | > 3000 mg/kg (rat) | > 2000 mg/kg (lapin) |
| Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-    |      | 50-500 mg/kg (rat) |                      |

Identificateur du produit : Instakleen - Ver. 1  
Date de préparation : le 29 septembre, 2020  
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0561

Page 04 de 07

|                                                                                     |                                         |                      |                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------|
| alkyldimethyl, chlorides                                                            |                                         |                      |                         |
| Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl[(ethylphenyl)methyl]dimethyl, chlorides |                                         | > 50-500 mg/kg (rat) |                         |
| Isopropyl Alcohol                                                                   | 16000 ppm (rat) (4 heures d'exposition) | 5045 mg/kg (rat)     | 5030-7900 mg/kg (lapin) |

#### **Corrosion/Irritation cutanée**

Peut provoquer une irritation de contact prolongé.

#### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Peut causer une irritation modérée à sévère des yeux si non rincée avec de l'eau immédiatement.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

##### **Inhalation**

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

##### **Absorption par la peau**

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

##### **Ingestion**

Peut être nocif est avalé.

#### **Danger par aspiration**

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

#### **Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérogène.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

### Persistance et dégradation

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

**Canada**

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Mark Bryans

**Numéro de téléphone** (905) 648-7832 ext 351

**Date de préparation** le 29 septembre, 2020

**Avis** Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.

---

Identificateur du produit : Instakleen - Ver. 1  
Date de préparation : le 29 septembre, 2020  
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0561

Page 07 de 07